

LES BRÈVES

L'Etat belge condamné

Le tribunal de première instance de Bruxelles a condamné mercredi l'Etat belge à verser une dotation de 183.627,60 euros à majorer des intérêts à Défi qui se voyait refuser ce droit depuis le début de la législature par la commission des dépenses électorales de la Chambre. Défi et le PTB faisaient valoir dans leurs calculs leurs voix récoltées en Flandre en 2014, ce que contestait la N-VA. Le tribunal vient de donner raison à Défi. La commission des dépenses électorales attendait ce jugement avant de se prononcer définitivement. Elle se réunira dans deux semaines, a annoncé le président de la Chambre, Siegfried Bracke (N-VA). (b)

FOOTBALL LEAKS L'extradition de Rui Pinto confirmée



La justice hongroise a confirmé en appel l'extradition vers le Portugal du lanceur d'alerte Rui Pinto, principal artisan des Football Leaks qui ont conduit à l'ouverture d'enquêtes sur le monde du football. Le Portugal l'accuse d'avoir volé des données, y compris à l'Etat portugais, et surtout d'avoir procédé à des tentatives de chantage préalablement à ses révélations, notamment auprès du fonds d'investissement maltais Doyen, également impliqué dans des transferts de joueurs. (afp)

ENSEIGNEMENT Démission du président de la FEF

Maxime Michiels va quitter la présidence de la Fédération des étudiants francophones, qu'il occupait depuis avril 2018, a annoncé la RTBF ce jeudi. Sa décision, « prise il y a plus d'une semaine », a été motivée par une série de tensions au sein de l'organisation. L'équipe aurait reproché à son président son manque de proximité avec ses membres. (M.Th.)

Cocaïne et ecstasy ne font pas « que » passer par la Belgique

DROGUES DURES Les Belges en consomment de plus en plus

- ▶ Une hausse de la consommation est notable dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest et du Sud, selon un rapport.
- ▶ Les eaux usées de 73 villes du continent ont été analysées.
- ▶ Les Belges se droguent à la cocaïne et à l'ecstasy.

Les Belges consomment davantage de cocaïne et de MDMA (ecstasy). Voilà le résultat sans appel d'une étude européenne menée à partir des eaux usées dans 73 villes du continent.

L'Observatoire européen des drogues et toxicomanies (EMCDDA) a publié jeudi la plus large étude jamais réalisée à l'échelle européenne sur la présence de drogues dans les eaux usées : 73 villes de 20 pays ont été scannées. L'EMCDDA estime avoir radiographié les eaux usées rejetées par approximativement 46 millions d'Européens.

Les échantillons 2018 montrent « une hausse dans la détection d'amphétamines, de cocaïne et de MDMA » par rapport à 2017. Soit trois des quatre stupéfiants repérables via cette méthode. La consommation de méthamphétamines ne connaît pas la même hausse, selon le rapport.

Les villes belges testées sortent négativement du lot. « Entre 2017 et 2018, les courbes révèlent une augmentation des traces de cocaïne, confirmant une tendance déjà à la hausse en 2017. » 22 des 38 zones urbaines testées en 2017 et en 2018 ont montré une augmentation de la concentration de cette drogue.

On savait notre pays plaque tournante du trafic de la poudre blanche ; il semble qu'une partie du stock clandestin soit consommée sur place. Ces résultats « indiquent que la consommation de cocaïne demeure la plus élevée dans les villes d'Europe de l'Ouest et du Sud, en particulier



La concentration de cocaïne dans les eaux sales de Bruxelles a fortement augmenté d'une année à l'autre. © LE SOIR.

dans les pôles urbains de Belgique, des Pays-Bas, d'Espagne et du Royaume-Uni », peut-on lire dans le rapport.

La concentration de cocaïne dans les eaux sales de Bruxelles est passée de 373,8 mg pour 1.000 personnes et par jour en 2017, à 432,5 mg l'année suivante. Une forte hausse qui contrebalance quelque peu le léger reflux observé à Anvers-Sud (de 822,9 mg à 771,8 mg). La cité portuaire flamande, principal point d'entrée clandestin de la coke en Europe, reste toutefois la première des villes belges consommatrices, parmi celles où ont été effectués des relevés l'année dernière.

La « championne » d'Europe au jeu (dangereux) de plus grande adepte des rails de coke (parmi les 73 analysées) est Bristol, en Grande-Bretagne. Les experts y ont relevé une concentration de 929 mg pour 1.000 personnes et par jour. Avec une

pointe à 1.138 mg les jours de week-end. Preuve que cette drogue est bien souvent consommée dans un cadre festif.

Mais « pas seulement » dans ce cadre, soulignent des acteurs de terrain. « La cocaïne est de plus en plus citée à notre standard téléphonique », a constaté Antoine Boucher, le responsable de la communication pour la

Anvers, point d'entrée clandestin de la coke en Europe, est la première ville belge consommatrice

plateforme Infor-drogues. Nous ne sommes pas un observatoire de la consommation des Belges, insiste Antoine Boucher, toutefois on sent bien que cette drogue a grignoté, depuis 20 ans, des parts de marché. Dans un cadre festif? Bien entendu. Mais aussi, je pense, parce que cette substance correspond bien à nos sociétés : une drogue de la perfor-

mance, de l'hyperactivité... »

La tendance belge et européenne est la même pour l'ecstasy. « Les plus fortes concentrations de MDMA ont été découvertes dans les eaux usées de villes en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas. »

Les Anversoises ont été trahis par leurs toilettes, si l'on regarde les chiffres de l'EMCDDA. Le site de traitement des eaux usées d'Anvers-Sud est celui où était relevée en 2017 la plus forte présence (par tête d'habitants) de MDMA. Des taux très élevés y avaient été détectés : 95,3 mg d'ecstasy par jour par millier de personnes. Une consommation plus grande que si l'on additionne les chiffres (de 2018) des villes de Bruxelles (28,7 mg), Ostende (11,6 mg), Coxyde (6,9 mg) et Bruges (6 mg).

« Jusqu'à récemment, la présence de MDMA avait décliné dans bien des pays, depuis les pics relevés du début au milieu

LES DROGUES TESTÉES

Pas de cannabis ?

Les chercheurs européens mesurent depuis près d'une décennie désormais la présence de drogues stimulantes (cocaïne, ecstasy, amphétamine et méthamphétamine) dans les eaux sales. Mais pas le cannabis. La drogue (le plus souvent illicite) la plus consommée. Pourquoi ? Pour une raison technique. « Aucun résultat pour le cannabis n'est apporté par cette étude parce qu'il est estimé en mesurant son principe actif, le THC. Le THC est le seul biomarqueur découvert pour l'instant, mais il est sécrété dans les urines à un très faible pourcentage », constatent les chercheurs dans leur rapport.

L.CO.

des années 2000, analyse le rapport européen. Les données issues des eaux usées et des indicateurs de référence montrent que cette tendance est en train de s'inverser. »

Gare à l'overdose, qu'elle soit de poudre ou de cachets. ■

LOUIS COLART

20003291

GRANDE Tombola

2019 du journal Le Soir
au bénéfice des personnes handicapées

Les œuvres
du Soir

(*) 1/4 kg d'or
(valeur au 05.02.2019 : 9.190,00€)

1 séjour au soleil pour 2 personnes

2 minitrips pour 2 personnes

1.000 lots à gagner!

**1/4 kg d'or^(*),
1 séjour au soleil,
2 vélos électriques,
2 minitrips...**

Prix du billet 3€
Tirage le 23 avril 2019 et parution des résultats dans Le Soir du 24 avril 2019.

Comment acheter vos billets ?

- > Dans le hall d'accueil de Rossel
Rue Royale 100 à 1000 Bruxelles
(du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h)
- > Par virement au compte
BE36 3101 2770 0081
du journal Le Soir (prix du billet: 3€ + 0,86€ de frais quel que soit le nombre de billets commandés).
Dernier jour de vente: le jeudi 18 avril 2019.
- > Cette année, nous offrons en plus :
un billet de couverture gratuit par carnet de 10 billets. Tirage spécial :
1 chaîne hi-fi et 49 appareils photo (prix du carnet: 30€ + 0,86€ de frais).

LE SOIR